

## 7.1 Rapport du Comité spécial consacré au Parlement dentaire mondial

Présidé par le D<sup>r</sup> Kirk Preston, le Comité spécial consacré au Parlement dentaire mondial a été constitué le 6 avril et a officiellement débuté ses travaux début mai. Plusieurs discussions stratégiques ont été menées ; les travaux ont essentiellement porté sur le format du Parlement et les solutions possibles pour favoriser une participation hybride, tout en maintenant un degré de sécurité élevé pour les membres votants et les participants.

À l'appui de cette étude, cinq fédérations internationales présentant une dimension et une structure similaires (représentation mondiale) ont été interrogées quant au déroulement de leur assemblée générale.

Le Comité a ensuite élaboré sept scénarios de participation hybride, qui se distinguent les uns des autres principalement par :

- le degré d'interaction possible pour les participants en distanciel lors des débats et présentations ;
- les possibilités de vote pour les participants en distanciel ;
- la structure globale et la durée de l'assemblée.

Le fait que les activités doivent se dérouler simultanément pour les participants en présentiel et en distanciel, et que les horaires des sessions en présentiel prévalent pour tous a fait l'objet d'un consensus. S'agissant des modalités de vote, la sécurité de la procédure de vote, et en particulier l'identification formelle des membres votants présents en distanciel, a été désignée comme critère essentiel.

Compte tenu de ces éléments, le Comité a retenu quatre scénarios en vue de les soumettre à une étude de faisabilité plus approfondie.

	<b>Scénario A (1)</b>
<b>Fuseau horaire</b>	Tous les participants s'adaptent au fuseau horaire du Parlement en présentiel
<b>Structure de l'Assemblée</b>	Pas de modification de la structure actuelle (6 jours)
<b>Format des activités et composante hybride</b>	Diffusion des présentations et débats : pas d'interaction possible pour les participants en distanciel  Seuls les participants présents en personne peuvent prendre part aux sessions de questions-réponses et au vote.

	<b>Scénario B (1 court)</b>
<b>Fuseau horaire</b>	Tous les participants s'adaptent au fuseau horaire du Parlement en présentiel
<b>Structure de l'Assemblée</b>	Structure réduite à 4 jours
<b>Format des activités et composante hybride</b>	Diffusion des présentations et débats : pas d'interaction possible pour les participants en distanciel  Seuls les participants présents en personne peuvent prendre part aux sessions de questions-réponses et au vote.

Scénario C (2)		Scénario D (2 court)	
<b>Fuseau horaire</b>	Tous les participants s'adaptent au fuseau horaire du Parlement en présentiel	<b>Fuseau horaire</b>	Tous les participants s'adaptent au fuseau horaire du Parlement en présentiel
<b>Structure de l'Assemblée</b>	Pas de modification de la structure actuelle (6 jours)	<b>Structure de l'Assemblée</b>	Structure réduite à 4 jours
<b>Format des activités et composante hybride</b>	Diffusion des présentations et débats, avec la possibilité pour les participants d'y assister à distance et de prendre part aux sessions de questions-réponses.  Seuls les participants présents en personne peuvent prendre part au vote.	<b>Format des activités et composante hybride</b>	Diffusion des présentations et débats, avec la possibilité pour les participants d'y assister à distance et de prendre part aux sessions de questions-réponses.  Seuls les participants présents en personne peuvent prendre part au vote.

Ces scénarios envisagent une participation hybride lors des Forum ouverts, soit via une retransmission en ligne unidirectionnelle (impossibilité pour les participants en distanciel d'interagir), soit via une retransmission en ligne bidirectionnelle (possibilité pour les participants en distanciel de présenter des exposés et de participer aux sessions de questions-réponses et aux débats). Une analyse des coûts et de la mise en œuvre technique sera réalisée pour ces deux solutions, ainsi que la possibilité, pour chacune d'elles, de réduire la durée de l'assemblée (de 6 à 4 jours). Étant donné que les coûts d'organisation du Parlement sont actuellement intégrés au budget du Congrès dentaire mondial, ces coûts peuvent fortement varier d'un lieu / d'une année à l'autre. Afin de faciliter l'analyse, la comparaison des coûts pour les quatre scénarios se fondera sur l'organisation d'un Parlement fictif à Genève.

À ce stade, aucun des scénarios ne prévoit la possibilité pour les participants en distanciel de voter ; cette possibilité sera étudiée par le Comité dans un second temps. L'Équipe spéciale Gouvernance réfléchit actuellement à des solutions de vote par procuration, dont elle informera le Comité spécial consacré au Parlement dentaire mondial en temps utile.